

Contrat d'engagement Volailles
À l'AMAP de Kervennanec
Pour la période d'octobre 2017 à mars 2018

Entre,

La paysanne Séverine MOUILLE

Mobile : 07 81 17 69 12

LD Le Guern 56240 Plouay

Email : lapoulemouillee@outlook.fr

D'une part,

L'amapien(ne) de Kerramap et compagnie

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : ____/____/____ Email : _____@_____

L'AMAP

, référent-paysan,

Mobile : 06.65.40.09.11

Email : pascallelebon@hotmail.fr

LEBELLOUR
PASCALE

D'autre part,

Pour les relations entre l'adhérent et la paysanne il est convenu ce qui suit : **Termes et modalités de l'engagement**

Le présent est élaboré pour la période **d'octobre à mars 2018** selon le calendrier

La distribution aura lieu tous les premiers lundi du mois (**attention exception en janvier 2018**)

<u>02/10/2017</u>	<u>06/11/2017</u>	<u>04/12/2017</u>	<u>08/01/2018</u>	<u>05/02/2018</u>	<u>05/03/2018</u>
-------------------	-------------------	-------------------	-------------------	-------------------	-------------------

Les volailles proposées sont :

produits	Quantité/mois	P/U	Prix Total
poulet prêt à cuire sans abats (9€80/kg ; poids moyen 2kg)		20€	
poulet prêt à cuire avec abats (9€80/kg ; poids moyen 2kg)		20€	
demi poulet sans abats (9€80/kg ; poids moyen 1kg)		10€	
Montant Total			

Le règlement se fait à la remise du présent contrat par chèque(s) à l'ordre de « **Mouillé Séverine** ».

Montant à régler :Selon les modalités suivantes :

1 chèque du montant de : _____ €

3 chèques du montant de : _____ €.

6 chèques du montant de : _____ €.

A Lorient Le ____/____/2017

L'amapien
Signature

Le référent paysan
Signature

Le paysan
Signature

PENSEZ A REGLER VOTRE COTISATION A L AMAP 3€

POUR LES COMMANDES VOLAILLES DE NOEL : A PASSER AVANT LE 4 DECEMBRE. PAS DE LIVRAISON A L AMAP CETTE ANNEE, A VENIR CHERCHER A LA FERME SAMEDI 23 DECEMBRE